# PRÉSENTATION DE L'ÉPISODE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA WEB SÉRIE L@-KOLOK.COM

UN DISPOSITIF TRANSMÉDIA RESPONSABLE ET CITOYEN

**L@-Kolok.com** est une websérie interactive destinée aux 14-20 ans qui aborde de manière ludique et humoristique des thématiques responsables et citoyennes. L'épisode sur la sécurité routière permet d'aborder cinq thèmes liés à la conduite d'un deux-roues motorisé par des jeunes.
*Cet épisode est réalisé conjointement par la société Le vent tourne, l'association GEMA Prévention et le CRDP de Versailles pour la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).*

## Le scénario

Sofian, un jeune étudiant en droit très érudit mais aussi extrêmement timide, est tombé amoureux d'une jeune fille, Géraldine. Afin d'organiser un premier rendez-vous, il prépare consciencieusement un plan pour l'aborder et demande conseil à son ami et colocataire Romain, plus léger et rêveur. Sofian a tout prévu … sauf un moyen de locomotion. Sofian a pour une fois tout à apprendre de Romain, livreur de pizza qui s'empresse de tester son ami.

## Positionnement dans les niveaux de classe et les enseignements

### AU COLLÈGE

L'épisode sécurité routière peut se positionner en classe de troisième, dans le cadre de la préparation de l'attestation scolaire de sécurité routière niveau 2 (ASSR2).
Ce sujet permet de faire travailler les élèves au niveau des compétences sociales et civiques (respecter les règles de sécurité routière, connaissances des notions juridiques de base et notamment l'assurance et la responsabilité, avoir la conscience de ses droits et devoirs). Cependant, le sujet peut être étudié transversalement à travers divers enseignements (la vitesse, l'énergie cinétique en sciences physiques en troisième, les thèmes de la santé avec l'alcool et les mélanges notamment et celui de la sécurité en SVT).

### AU LYCÉE

Les thèmes sont souvent transversaux et peuvent être traités au travers de plusieurs enseignements et plus particulièrement en classe de seconde. L'éducation civique, juridique et sociale peut être un lieu de convergence des activités autour de ce sujet (bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010, http://www.education.gouv.fr/cid53317/mene1019676a.html), en particulier à travers le thème 1 : Droit et vie en société et le thème3 : Le citoyen et la justice. Des compétences ou des capacités exploitées en Sciences et vie de la Terre ainsi qu'un science physique peuvent être utilisées (comprendre le lien entre les phénomènes naturels et le langage mathématique, comprendre qu'un effet peut avoir plusieurs causes, être conscient de sa responsabilité face à l'environnement, la santé, le monde vivant, avoir une bonne maîtrise de son corps en classe de seconde ; les énergies cinétiques en classe de terminale de la série scientifique)

[CNDP-CRDP]

ministère éducation nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# LES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR SUR UN DEUX-ROUES MOTORISÉ

## DÉCRYPTAGE DE LA SCÈNE

Romain désire mettre Sofian en situation sur un cyclomoteur.
Pour sa démonstration, il utilise un tréteau dans l'appartement pour simuler le cyclo et son environnement routier.
La première thématique abordée concerne les équipements de sécurité du conducteur et de la future passagère : chaussures, gants, casque…

## PAROLE D'EXPERT

- **Le casque**, attaché et adapté à la tête, est le seul équipement obligatoire mais il est important de prendre conscience que les autres parties du corps exposées à la route sont **vulnérables** : il est vivement conseillé de porter des **gants**, de protéger ses bras et ses jambes par des **habits résistants** et de porter des **chaussures** fermées, si possible montantes.
- Le conducteur est **responsable** de son passager : ce dernier doit également porter les mêmes équipements de sécurité. Le casque doit être à la taille du passager et homologué. Le passager doit s'accrocher au conducteur et ne doit pas le perturber.

## PISTES PÉDAGOGIQUES

**Niveau Collège (3e) / Lycée (2nde)**
Ce que l'élève doit retenir
• Le casque attaché et adapté à la taille de la tête est obligatoire.
Il est fortement conseillé de porter des gants, des chaussures fermées et des habits résistants.

À partir de la scène où Sofian est sur le tréteau, demander aux élèves de lister les équipements obligatoires et les équipements que devrait porter Sofian pour être en sécurité (travail de préparation à l'ASSR2). Les élèves font ensuite une recherche sur les équipements obligatoires et préparent ensuite un quiz auprès de leurs camarades par petits groupes.

## POUR ALLER PLUS LOIN

- Apporter ou demander à des élèves d'apporter des équipements différents ou utiliser un simulateur d'équipement en ligne. Faire réfléchir sur le rôle du casque, en bon état et la nécessité de l'attacher et de le porter correctement. Une variation avec un enseignement de technologie : utiliser un casque découpé pour comprendre comment cet équipement peut protéger la tête et expliquer pourquoi un casque endommagé peut être dangereux.
- Il est possible également de faire travailler les élèves sur les équipements obligatoires et conseillés du cyclomoteur (fiches pédagogiques téléchargeables).

**Sitographie et bibliographie sélective sur le portail Eduscol Education sécurité routière**
http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/equipements

LA KOLOK.com

# LE PARTAGE DE LA ROUTE

## DÉCRYPTAGE DE LA SCÈNE

Romain essaye de faire prendre conscience à Sofian de l'importance de la prise d'information rapide et de la nécessité du partage de la route, notamment à cyclo.
Dans la circulation, à une intersection, Sofian doit agir rapidement en tenant compte et en anticipant les déplacements et les réactions des autres usagers (voiture, camion, piéton…) … sans être perturbé par la présence de sa passagère.

## PAROLE D'EXPERT

- La route, la rue sont **des espaces de circulation et de liberté partagés** par de nombreux usagers (piétons de différents âges et mobilité, cyclistes, cyclomotoristes, motards, automobilistes,…). Chacun doit adapter son déplacement par rapport aux autres, impliquant des droits et des devoirs. Le Code de la route est un ensemble de réglementations qui permet de définir les rapports entre chacun des usagers, garantir la liberté de mouvement, le respect mutuel et la sécurité de tous.
- Un cyclomotoriste est un « **usager vulnérable** » car sur la chaussée il est moins visible qu'une voiture, son équilibre sur deux-roues n'est pas assuré comme pour les véhicules à quatre roues et l'usager expose son corps directement au danger sans la protection d'une carrosserie.
La notion de vulnérabilité est relative : un automobiliste doit faire attention aux autres usagers et notamment ceux qui sont plus « fragiles ».
Le cyclomotoriste doit prêter attention aux voitures mais aussi aux cyclistes et aux piétons.
- Il faut aussi insister sur la relativité du sens du mot « **priorité** » : un cyclomotoriste peut « avoir la priorité » pour tourner à un carrefour mais pour sa sécurité il doit vérifier qu'il ne se met pas en danger.

## PISTES PÉDAGOGIQUES

**Niveau Collège (3e) / Lycée (2nde)**
Ce que l'élève doit retenir
- Avoir conscience de soi et des autres.
- Prendre conscience de la vulnérabilité des cyclomotoristes.
- Comprendre que certains comportements autorisés présentent des risques.

Organiser une saynète théâtrale à partir de la séquence vidéo où Sofian simule la conduite d'un scooter, sur un tréteau. Les élèves sont divisés en deux groupes :
les uns préparent des situations de conduite, les autres préparent une grille d'observation de la scène puis analysent après la représentation les comportements choisis par le « conducteur ». Insister sur la relativité de la notion de priorité.

## POUR ALLER PLUS LOIN

- **Organiser un débat guidé** en Éducation civique au collège ou en ECJS au lycée (« le plaisir d'être dangereux, circulation et comportement individuel »). Guider la recherche des élèves en amont et animer le débat. Le témoignage de personnes victimes d'accident peut être le fil directeur du débat.
- **Utiliser un simulateur de conduite** deux-roues motorisé (un conducteur en situation de conduite à risque en ville ou à la campagne et un groupe d'observateurs qui analysent la conduite et débattent ensuite sur les risques et le partage de la route).
***A noter*** : il est possible d'emprunter un simulateur de conduite deux-roues dans chaque académie (CRDP ou rectorat).

**Sitographie et bibliographie sélective sur le portail Eduscol Éducation sécurité routière**
http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/partage

LA KOLOK.com

# LES FACTEURS DE RISQUES SUR LA ROUTE

## DÉCRYPTAGE DE LA SCÈNE

Romain veut tester les connaissances de Sofian sur les facteurs de risques à cyclo : il commence un quiz imposant des réponses rapides et des questions intimes pour le désorienter. Les thèmes suivants sont abordés : la vitesse, le choc, l'usage du téléphone, la fatigue, les gants…

## PAROLE D'EXPERT

**Les facteurs de risque sur la route, en particulier sur un deux-roues motorisé sont nombreux.**

- **La vitesse** est un facteur important d'accident. Sur un cyclomoteur la vitesse est toujours limitée à 45 km/h sur route ou en ville (sauf contre indication). Une vitesse excessive ou inadaptée augmente le risque (facteur présent dans 45% des accidents mortels) mais ne fait pas gagner beaucoup de temps. Sur un deux-roues, la vitesse, en plus du casque va réduire la visibilité du conducteur (« effet tunnel »).
- Les mauvaises **conditions de conduite** (pluie, neige, nuit, brouillard, éblouissement du soleil) doivent être prises en compte par le conducteur pour réduire sa vitesse et ne pas être déséquilibré. En situation normale de conduite, la surface d'adhérence des pneus d'un deux-roues est dix fois moins importante que celle d'une voiture.
- **Les distracteurs** sont des objets (téléphone portable, baladeur et écouteurs, GPS …) ou des actions (parler avec son passager, manger, …) qui détournent la pensée, l'attention du conducteur et qui peut être une cause d'accident.
- **L'état de santé**, la fatigue ou l'usage de certains médicaments, peut aussi être un facteur de risque quand il agit sur les capacités de perception de d'attention du conducteur.

## PISTES PÉDAGOGIQUES

**Niveau Collège (3e) / Lycée (2nde ; T sciences physiques)**

Ce que l'élève doit retenir

- Prendre conscience de la vulnérabilité des cyclomotoristes.
- Comprendre que certains comportements autorisés présentent des risques.
- Une vitesse excessive fait prendre des risques mais ne fait pas gagner beaucoup de temps.

**Travailler sur la vitesse en physique**

- Faire calculer aux élèves le temps gagné par Sofian s'il était en retard pour aller chercher Géraldine, selon différentes vitesses sur 10 km (le temps nécessaire pour parcourir une distance d à la vitesse v est : t = d / v).

**Éducation civique - ECJS - étudier un procès sur un sujet de vitesse excessive**

- Utiliser la vidéo comme point de départ d'une réflexion sur les enjeux de la loi (pourquoi l'excès de vitesse est sanctionné ?)
- Préparer le débat par une recherche sur la loi (code de la route), la nécessité de ces règles, les infractions commises, les conséquences en terme humain, matériels et au niveau de la responsabilité (rechercher dans les médias un compte rendu sur procès lié à ce sujet).
- Organiser le débat et rédiger un compte rendu

## POUR ALLER PLUS LOIN

- Étudier la vitesse et les chocs (énergies cinétiques et distance de freinage).
- Étudier les distracteurs (vidéo) et leurs conséquences dans le déroulé d'une action en EPS par exemple.
- Organiser une action dans l'établissement (exposition sur les risques liés à la vitesse, organiser un débat sur le sujet en faisant venir des « témoins », personnes acceptant de témoigner d'un accident par exemple).

**Sitographie et bibliographie sélective sur le portail Eduscol Éducation sécurité routière**
http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/risques
**Sur le site de la Sécurité Routière :**
www.securiteroutiere.gouv.fr/conseils-pour-une-route-plus-sure/special-deux-roues-motorises2/decrypter-les-risques

LA KOLOK.com

# LES FACTEURS DE RISQUES
# *LES RISQUES LIÉS À L'ALCOOL*

## DÉCRYPTAGE DE LA SCÈNE

Romain termine son quiz en s'arrêtant sur un facteur de risque important : l'alcool.
Il invite Sofian au bar pour l'interroger sur les doses d'alcool, les mélanges et les risques liés à la conduite.
***À noter** : Romain précise que Sofian ne conduira pas ensuite.*

## PAROLE D'EXPERT

**L'alcool est la première cause de mortalité sur les routes.**

***Les doses d'alcool et les mélanges***

- Les verres d'alcool peuvent être dilués dans des cocktails avec de l'eau, du jus de fruit, des sodas ou des boissons dites « énergisantes », le volume d'alcool sera toujours identique. En outre, les signes de sensation d'alcoolisation peuvent être ainsi masqués et l'individu ne prend pas garde, alors que l'alcool est dans l'organisme.
- Une « dose bar » de 10g d'alcool renvoie à une alcoolémie moyenne de 0,20 à 0,25g/l de sang.

*Attention, les quantités servies en dehors des débits de boisson ne respectent pas ces « doses bars » ou « standard », les quantités peuvent être plus importantes.*

***Les effets de l'alcool***

- L'alcool allonge la durée du temps de réaction.
- Il restreint le champ visuel, en particulier la vision latérale.
- Il perturbe l'appréciation du danger et favorise la prise de risque (il désinhibe).

L'usage de stupéfiants associé à de l'alcool augmente les risques.

## PISTES PÉDAGOGIQUES

**Niveau Collège (3e) / Lycée (2nde)**
Ce que l'élève doit retenir

- La consommation de certaines substances (dopant, alcool), détériore le système nerveux ou perturbe son fonctionnement.
- L'alcool allonge la durée du temps de réaction, restreint le champ visuel, perturbe l'appréciation du danger et favorise la prise de risque (il désinhibe).
- En France, il est interdit de conduire à partir d'une alcoolémie de 0.5 g/L dans le sang (ou de 0.25 mg/L dans l'air expiré). Elle doit être inférieure à 0,2 g par litre de sang pour les conducteurs de véhicules de transport en commun.

**Travail sur les doses d'alcool et les mélanges**

- Quelles sont et quelles seraient les conséquences sur Sofian s'il devait conduire à la suite de ces « tests » ?
- Repérer les mélanges effectués par Romain et utiliser un simulateur d'alcoolémie en ligne (http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?article145) pour étudier l'absorption, la diffusion de l'alcool dans le sang puis son élimination par l'organisme.

## POUR ALLER PLUS LOIN

- En SVT, utiliser cette séquence pour introduire un travail sur l'action de l'alcool, des drogues et des médicaments sur le système nerveux et les risques d'accident.
- Préparer une exposition sur le sujet de l'alcool et des jeunes.
- Réaliser des saynètes sur ce sujet à partir des scènes de la Kolok ou à partir d'un scénario écrit par les élèves (http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?article189).
- Les lycéens peuvent préparer une intervention de sensibilisation à ce sujet pour leurs camarades de collège.

**Sitographie et bibliographie sélective sur le portail Éduscol Éducation sécurité routière**
http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/alcool

LA KOLOK.com

# ASSURANCE ET LÉGISLATION

## DÉCRYPTAGE DE LA SCÈNE

Romain décide de regarder le portefeuille de Sofian. Il y découvre des papiers d'identité, des cartes factices, ce qui lui permet d'interroger Sofian sur la réglementation et sur l'assurance et la responsabilité du véhicule. Finalement, Sofian… ne conduira pas tout de suite.

## POUR ALLER PLUS LOIN

- Étudier un constat d'assurance à l'amiable (fiche pédagogique téléchargeable sur le site ESR http://media.eduscol.education.fr/file/Securite/97/8/c08_09securoutlivret_108978.pdf).
- Étudier un cas d'accident de cyclomoteur et enquêter sur les causes et les conséquences. Les papiers retrouvés permettent de définir les responsabilités.

**Sitographie et bibliographie sélective sur le portail Eduscol Education sécurité routière**
http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/assurances

## PAROLE D'EXPERT

- Pour conduire un cyclomoteur, il est nécessaire de posséder le **Brevet de Sécurité Routière (ou BSR)**. Pour obtenir le BSR il faut passer un test théorique au collège, l'**ASSR** niveau 1 (mais la possession de l'ASSR2 ou de l'ASR donne aussi ce droit) et suivre des cours de pratique dans un organisme agréé par la préfecture (auto-école) durant 7 heures (à partir de janvier 2013). C'est le BSR qui doit être présenté aux forces de police et non l'ASSR. L'**attestation d'assurance** est aussi obligatoire.
- Des attestations scolaires valident un niveau de connaissance progressif tout au long de la scolarité : l'Attestation de Première Education Routière ou APER délivrée en fin de cycle 3 en primaire (CM2), l'ASSR1 puis l'ASSR2 au collège. L'ASSR2 est exigée pour se présenter au permis de conduire.
- Les « permis » piéton, cycliste… n'ont aucune valeur juridique. Ce sont des documents produits par des associations de prévention pour attester d'une formation et ils sont donnés en remerciement de leur participation aux élèves de primaire.
- Pour utiliser un véhicule à moteur, **il est obligatoire d'être assuré** et de le prouver (le certificat d'assurance doit être collé sur le garde-boue du deux-roues). L'assurance de base couvre les dommages causés à autrui, non à soi-même ni à son véhicule : elle a donc des limites. Une garantie supplémentaire peut couvrir les dommages personnels et/ou matériels.

**Le mot responsabilité est polysémique.** Deux sens sont à retenir :

a) **la responsabilité civile**
Réparation financière des dommages causés à autrui par ses propres actions, par celles des personnes qui sont sous notre responsabilité, par celles des objets ou animaux qui nous appartiennent. La responsabilité civile de chacun s'exerce dès la naissance et perdure toute la vie.

b) **la responsabilité pénale**
Toute personne ayant causé un tort à autrui, ayant commis une faute doit subir la peine prévue par la loi. La faute personnelle entraîne une responsabilité personnelle, qui ne peut être assurée et qui s'exerce à partir de l'âge de 13 ans.

## PISTES PÉDAGOGIQUES

**Niveau Collège (3e ; ASSR2 et assurance) / Lycée (2nde ; ECJS)**
Ce que l'élève doit retenir
- Connaître les documents obligatoires pour se former et pour conduire un cyclomoteur
- Maîtriser la polysémie du terme « responsabilité » et la distinction entre les adjectifs qualificatifs « pénale » et « civile ».

Demander aux élèves de repérer les documents obligatoires présents dans le portefeuille de Sofian.

Si Romain avait finalement prêté son cyclomoteur, Sofian aurait-il pu le conduire ? Pourquoi ? (Sofian n'a pas le BSR et Romain n'a pas assuré le cyclomoteur pour un autre utilisateur). Les élèves recherchent dans le dictionnaire les notions de responsabilité civile et pénale. Ils préparent ensuite un quiz par petit groupe pour interroger leurs camarades sur les documents obligatoires et sur les notions de responsabilité.

LA KOLOK.com